

VOEUX DE M. LE PREFET

Vendredi 10 JANVIER 2020

Monsieur le secrétaire général,

Kivalu,

Monseigneur,

Monsieur le président de l'Assemblée Territoriale,

Madame la présidente de la commission permanente de l'Assemblée territoriale,

Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance,

Madame la Procureure de la République,

Messieurs les ministres coutumiers,

Mesdames et Messieurs les conseillers territoriaux,

Mesdames et Messieurs les chefs de services,

Messieurs les chefs de village,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames, Messieurs,

Soyez les bienvenus au sein de cette résidence de la République, pour ce traditionnel rendez-vous des vœux pour la nouvelle année. Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour votre présence ici ce jour.

Présent à Wallis et Futuna depuis maintenant 1 an, j'ai eu à cœur de rencontrer en 2019 l'ensemble des acteurs et des citoyens du Territoire, ceux qui font sa richesse, son identité et son avenir. Ces rencontres, toujours riches, parfois énergiques, m'ont permis de mieux vous connaître et de

mieux comprendre les problématiques de Wallis et Futuna, territoire de caractère, empreint de multiples particularités.

Vous avez, toutes et tous, été au rendez-vous des grandes échéances de l'année écoulée. Vous vous êtes impliqués dans toutes les réformes structurelles engagées et porteuses d'avenir. Je mesure, à ce jour, le chemin parcouru et le travail accompli. Je vous en remercie, vous pouvez en être fiers.

Je ressens également depuis mon arrivée, un profond attachement des wallisiens et des futuniens à la France et aux valeurs de la République. Je salue ce patriotisme constant et sincère depuis de nombreuses années. Certains trouvent cette posture surannée, je la trouve irrémédiablement moderne.

J'ai, en ce début de nouvelle année, une pensée particulière pour M. Sylvain BRIAL, notre député de Wallis et Futuna, toujours hospitalisé en métropole, mais bientôt dans une unité de rééducation fonctionnelle, ainsi que pour sa famille. Je fais le vœu que l'année 2020 soit pour lui synonyme de rétablissement.

Je tiens aussi à saluer ici les représentants des organisations syndicales et leurs adhérents. Après une année 2018 heurtée sur le plan social je me réjouis que 2019 se soit illustrée par un dialogue social présent mais apaisé, régulier et constructif. Nous avons su trouver ensemble des consensus raisonnables lorsque cela était nécessaire, et ce dans l'intérêt de tout un chacun. Soyez assurés que j'attacherai toujours une grande importance à la qualité du dialogue social, dans un souci de transparence et de considération réciproque. Le dialogue réussi grandit toujours les hommes et les femmes qui le conduisent.

Je n'oublie pas non plus les représentants de la société civile, et je remercie les chefs d'entreprises et les responsables associatifs pour leur présence.

Enfin, je salue particulièrement en ce jour tous les fonctionnaires d'État et agents permanents du Territoire de l'Administration supérieure et des services extérieurs, qui oeuvrent au quotidien avec une grande conscience professionnelle et avec implication. Vous démontrez chaque jour votre cohésion autour des valeurs de service public et d'intérêt général. Vous savez également mettre en avant tous les atouts d'une administration territoriale particulière de par son organisation, mais indéniablement performante et robuste.

A toutes et tous, je sais pouvoir compter sur vos valeurs, sur nos valeurs. Celles qui unissent Wallis et Futuna à la France, celles qui permettent une histoire partagée, à laquelle nous sommes tous profondément attachés. Soyez convaincus que la France est wallisienne et futunienne autant que Wallis et Futuna est française.

Toutes vos qualités et toutes nos valeurs seront encore plus mobilisées en 2020 pour répondre aux défis prioritaires qui se présentent à nous.

La principale question qui se pose pour 2020 et les années à venir est, à mon sens, la suivante : « le Territoire des îles Wallis et Futuna saisira-t-il les opportunités de se réformer et de se tourner vers l'avenir tout en préservant ses spécificités ? »

I/ Il est nécessaire que le Territoire parvienne à répondre aux besoins primordiaux des populations et à se protéger face au changement climatique d'ores et déjà amorcé

Pour répondre aux besoins essentiels des populations, il nous faut continuer à oeuvrer en faveur de l'amélioration de la santé à Wallis et Futuna, continuer à dynamiser le secteur de l'emploi et poursuivre nos efforts de lutte contre la déprise démographique du Territoire.

Concernant la santé, qui sera plus que jamais une priorité en 2020, je rappelle qu'une véritable politique de santé publique de court, moyen et long terme, est en train de se mettre en place, et que le système actuel, intégrant la dimension numérique, tend à se moderniser.

Un engagement fort en faveur de l'île de Futuna est en cours. Son objectif notoire concerne son évolution vers un véritable établissement de santé destiné à favoriser sur place les soins ambulatoires et encourager l'évolution statutaire de l'Agence de santé, afin qu'elle accède aux mêmes opportunités que les hôpitaux en métropole. Les travaux du centre d'hémodyalise démarreront quant à eux rapidement, comme vous le savez. Le 17 janvier, l'attribution du marché sera à ma signature.

Plus globalement, l'offre de soins est, par ailleurs, en cours d'évolution à Wallis et Futuna, avec la mise en place à court terme de la télémédecine. Un pôle d'activités sanitaires et médico-sociales sera également créé prochainement et un médecin de santé publique sera recruté cette année. Un projet d'EHPAD est également en cours de réflexion. L'objectif est permettre, à terme, le développement de la prévention ainsi qu'une réelle prise en charge de la vieillesse, du handicap, des personnes les plus démunies et des populations à risques sur le Territoire.

Concernant le secteur de l'emploi et le développement économique, si le tissu économique local de Wallis et Futuna présente toutes les caractéristiques d'une micro-économie insulaire (micromarché, autoconsommation, dépendance aux importations, faiblesse de l'exportation, prix élevés...), le raccordement du Territoire au câble numérique Tui Samoa en 2018, permet depuis d'amoindrir l'enclavement et de s'ouvrir vers l'extérieur.

Le léger rebond économique du 3ème trimestre 2019 est encourageant, et démontre que nous devons continuer nos efforts de développement économique, notamment en encourageant les initiatives privées.

Le Territoire, fort de son patrimoine et de sa culture millénaire et unique, présente également de réels atouts qui pourraient être mis en valeur par le développement d'un tourisme mesuré et responsable. Celui-ci présenterait une alternative aux îles voisines et pourrait représenter, à moyen terme, un élément majeur de l'économie locale.

Il est, par ailleurs, nécessaire de parvenir à freiner le dépeuplement du Territoire et d'inciter les jeunes, issus d'un parcours scolaire exigeant dès le primaire, à se réaliser localement, en stimulant notamment le tissu économique local et en favorisant la création d'entreprises.

Conscient que le développement de l'emploi salarié et non salarié ne peut se réaliser que s'il peut prendre appui sur une économie marchande plus développée et mieux structurée, j'ai souhaité faciliter et encourager l'accès des entreprises et des initiatives locales à une offre de financements diversifiés, en particulier dans certains secteurs identifiés.

Nous travaillons à cet égard avec la Banque des Territoires pour essayer de trouver des possibilités de financement des investissements à long terme.

Par ailleurs, nous soutenons le travail de qualité mené en particulier par l'ADIE pour le financement de la micro-entreprise.

Comme je m'y étais engagé, nous continuerons à mettre à disposition des entrepreneurs des outils d'accompagnement juridique et des formations, afin qu'ils soient en mesure de concrétiser leurs projets, en lien bien évidemment avec la Chambre de Commerce, des Industries, des Métiers et de l'Agriculture (CCIMA). L'objectif est d'accompagner et d'encourager particulièrement certains secteurs, comme la transformation des produits locaux, qui peut générer de la valeur ajoutée et permettre une alimentation de meilleure qualité, à moindre coût et pour tous.

Nous investirons également dans le champ du développement de compétences locales : e-formation, partenariat global avec l'Université de Nouvelle-Calédonie (mise en place d'un Diplôme Universitaire de gestion en e-formation dès la rentrée universitaire, soit dans quelques semaines), instauration de l'apprentissage (Wallis et Futuna était le dernier Territoire de France à n'en pas bénéficier), intégration de Wallis et Futuna dans le plan national d'investissement dans les compétences (PIC).

Notons également que l'Europe continue d'investir en faveur du développement du Territoire, notamment dans le cadre du déploiement du programme européen « PROTEGE », de la construction du quai de Leava et de la stratégie de développement du numérique.

Faire de Wallis et Futuna un territoire audacieux où l'économie locale est créatrice d'emplois, de liens sociaux, et d'innovations, mais également respectueuse de l'environnement, tel est le défi majeur que nous devons, à mon sens, relever d'ici 2030 au plus tard. A cet égard, je vous confirme que le Ministère des Outre-mer a mandaté l'AFD pour mener une étude sur l'optimisation du modèle économique de Wallis et Futuna.

Pour protéger le Territoire face aux changements climatiques, il est nécessaire d'anticiper et de le préparer du mieux possibles face aux inévitables effets du réchauffement climatique, qui se feront sentir en premier lieu dans les Outre-mer.

En effet, il faut s'attendre à une hausse du nombre et de la violence des tempêtes tropicales et des cyclones dans les années à venir, ce qui pourra avoir un impact potentiellement dévastateur pour Wallis et Futuna.

Il faut s'attendre également à de possibles houles cycloniques, à l'inévitable montée des eaux, déjà perceptible sur de nombreuses îles dans le monde, et à terme, à une modification substantielle des traits de côtes.

N'oublions pas non plus le risque de séisme, potentiellement générateur de tsunami, qui est lui susceptible de frapper Wallis et Futuna à tout moment, du fait de la proximité avec la Ceinture de feu du Pacifique.

Il est nécessaire que chaque Outre-Mer tire les leçons des dégâts causés à Saint-Martin et Saint-Barthélémy en 2017 par l'ouragan IRMA et s'organise en conséquence. Nous travaillons de notre côté pour permettre une protection accrue des populations en cas de crises, pour améliorer les modalités d'intervention post-crise et les capacités de résilience du Territoire, en lien, avec la Zone de défense de la Nouvelle-Calédonie.

De plus, les travaux d'enrochement côtiers sont appelés à se poursuivre, à hauteur de 1,5 million d'euros par an. Ces investissements se situent dans la lignée du discours du Président de la République lors des Assises de l'économie marine, qui se sont tenues à Montpellier les 3 et 4 décembre dernier, où il a insisté sur la problématique ultra-marine de la « submersion des côtes et de l'érosion côtière ».

II/ Suivant cette logique d'évolutions nécessaires et d'efficacité accrue des services publics, l'Administration supérieure a d'ores et déjà commencé à se réformer et à mettre en place de nouveaux modes de travail.

Tout d'abord, je rappelle qu'un **nouveau mode de travail** a été décidé en 2019, avec notamment la mise en place il y a quelques mois d'un nouvel organe de gouvernance, en sus du traditionnel Conseil du Territoire : je veux parler du Conseil de gouvernance.

Cet organe innovant permet d'associer toutes les autorités locales (administration, politique, coutumières et religieuses) autour de la table et d'échanger de manière constructive sur les dossiers politiques et stratégiques. Notre objectif commun, s'agissant de la réforme statutaire, est que nous puissions nous entendre, dans les meilleurs délais, sur des calendriers en termes de travaux et de résultats. La construction de la Fonction publique territoriale, qui va nous mobiliser tout au long de l'année 2020, se situe également dans cet espace de réflexion.

Par ailleurs, la mise en œuvre du **Contrat de Convergence et de Transformation** (CCT) de Wallis et Futuna est l'illustration la plus aboutie de notre ambition commune en faveur du développement économique du Territoire. Si le CCT porte en effet des sujets directement liés à l'économie du territoire (Falé des entreprises, consolidation du secteur primaire, économie bleue, mais également politique de formation des apprentis), la majeure partie des investissements qu'il porte, tous domaines confondus, aura des conséquences positives sur l'économie privée de Wallis et Futuna. La mise en œuvre de la commande publique, avec la concrétisation du CCT, est l'élément déclencheur qui pourra amplifier le rebond de l'économie locale. Un comité de suivi du CCT a, comme vous le savez été institué en septembre 2019, et se réunit depuis mensuellement dans le cadre d'un suivi précis et régulier des engagements financiers afférents. La ligne de conduite

est claire, les engagements politiquement arrêtés seront respectés au travers des engagements financiers pilotés au plus juste des intérêts du Territoire.

Ensuite, je tiens à rappeler qu'un **contrôle budgétaire et un contrôle interne comptable** précis ont été respectivement mis en œuvre en 2019, sous l'égide d'un contrôleur de gestion. Ce travail minutieux permet de garantir une utilisation optimale des fonds publics et du budget territorial, dans un souci de bonne gestion, écartant l'a priori et favorisant l'intérêt général face aux intérêts privés.

Par ailleurs, vous le savez, un travail important de retour au droit et à la règle a été engagé fin 2019, notamment concernant la **réforme de la réglementation relative aux jeux de hasard**. Je le rappelle ici devant vous : légalement à Wallis et Futuna, les loteries de toute espèce sont prohibées sauf celles qui porteraient sur des lots à gagner en nature. En aucun cas les gains en sommes d'argent liquide ne sauraient être autorisés.

Nous avons travaillé sur le sujet, en associant la chefferie coutumière et les élus, en vue de mettre le Territoire en conformité avec la réglementation dès début 2020. Les principaux jalons et un mode opératoire clair ont été définis et feront prochainement l'objet d'une large communication. Bien entendu, l'accent sera mis sur la pédagogie dans un premier temps, afin que les associations concernées puissent intégrer avec facilité les nouvelles modalités d'organisation.

Enfin, vous le savez, j'ai souhaité restructurer l'organigramme fonctionnel de l'Administration supérieure afin de le rendre plus réactif, plus efficient, plus opérationnel. Le **nouvel organigramme**, effectif depuis le 1^{er} janvier 2020, consacre une gouvernance plus réactive autour du Secrétaire général et a pour ambition de permettre la bonne réalisation des projets, de tous les projets. Il n'y a pas, en effet, de petits et de grands projets. Il n'y a que des

projets qui profitent au Territoire et à ses habitants. Des projets qui impactent positivement, directement ou indirectement, la vie quotidienne de nos concitoyens.

Et pour porter, à vos côtés, tous ces projets, structurants et aussi les plus modestes, il faut une administration en ordre de marche. C'est le sens de la réorganisation de notre organigramme.

III/ Les principaux défis du Territoire pour 2020 et les années à venir : réussir la mise en œuvre des politiques publiques de la Trajectoire 5.0 à Wallis et Futuna et construire le Territoire de demain

Comme vous le savez, Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer, a officiellement lancé le 8 avril 2019 la **Trajectoire outre-mer 5.0**. Cette stratégie apporte un cadre à l'application des politiques publiques issues du Livre bleu outre-mer, présenté à l'issue des Assises des outre-mer en juin 2018.

Elle définit une nouvelle manière de construire les outre-mer de demain en invitant les décideurs, les élus, les entreprises et les citoyens à tendre vers un futur durable en outre-mer à travers cinq objectifs, déclinés à Wallis et Futuna:

1) *Zéro carbone, avec des territoires « bas carbone » ;*

Je ne vous apprends rien : la protection de l'environnement occupe une place centrale dans le CCT 2019-2022. Elle concerne la préservation de la biodiversité, la protection des ressources et des milieux naturels, la lutte contre les pollutions par les déchets solides et les eaux usées domestiques

et pluviales et enfin, le renforcement des mesures d'atténuation et d'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Les actions engagées portent principalement sur :

- la lutte contre les espèces envahissantes animales et végétales,
- la mise en place de réseaux de suivi des milieux et des ressources,
- la mise en place de mesures réglementaires appropriées pour réduire les atteintes à l'environnement ;
- le développement significatif des énergies renouvelables.

Je tiens à préciser que le laboratoire du service territorial de l'environnement a été labellisé ISO 9001 en 2019 et je les félicite à nouveau. C'est une belle avancée pour le Territoire. Le label « cocotier » n'existe pas à Wallis et Futuna.

Par ailleurs, je rappelle que le 17 décembre dernier à l'Assemblée nationale, Wallis et Futuna a été récompensé de la Palme IFRECOR 2019, avec les félicitations du jury, en présence notamment de Mme Annick Girardin, ministre des Outre Mer. Cette Palme récompense les actions en faveur des récifs coralliens et écosystèmes associés. Le service territorial de l'environnement a ainsi été remercié pour le projet pédagogique mené en 2019 avec les écoles primaires et les collèges de Wallis et Futuna. Vous pouvez en être très fiers, et je vous remercie pour le travail accompli, car investir sur la jeunesse c'est prendre en main son avenir.

2) Zéro déchet, avec des sociétés économes, voire préservatrices des ressources ;

A ce titre, le Territoire entend poursuivre et amplifier la production d'énergies renouvelables et renforcer le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets.

Concernant la production d'énergies renouvelables, un marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en décembre 2019 afin de réaliser les études pour l'installation de deux centrales hydroélectriques à Futuna. Leur réalisation est prévue en 2020.

L'objectif final de cette opération est de confier à un opérateur privé la gestion et l'exploitation de ces deux microcentrales d'une part, et de répondre aux objectifs de développement des énergies renouvelables fixés à horizon 2030 d'autre part.

3) Zéro polluant agricole, et populations protégées des pollutions et des substances chimiques ;

Le Territoire de Wallis et Futuna voit aujourd'hui de plus en plus d'opportunités apparaître en faveur du développement de l'Agriculture Biologique. Dans ce cadre, un état des lieux sur les intrants agricoles et les produits phytosanitaires disponibles et commercialisés à Wallis et Futuna, ainsi que sur les usages qui en sont faits, est en cours de réalisation par la Direction des services de l'agriculture.

D'après les premières constatations, les producteurs professionnels qui cultivent en plein champ n'achètent pas d'engrais chimiques de synthèse importés mais utilisent du lisier de volaille. Les agriculteurs vivriers, pour leur part, n'utilisent pas de produits phytosanitaires, si ce n'est une quantité négligeable de traitement contre les escargots et limaces. Les producteurs

en hydroponie, par contre, dépendent intégralement des importations pour la nutrition des cultures.

L'analyse des données de vente des magasins a, par ailleurs, permis de constater que la majeure partie des produits de type insecticides, herbicides et raticides sont à usage domestique. Les insecticides représentent la plus grande part des produits vendus, notamment les bombes aérosols.

Rappelons cependant ici que le service territorial de l'environnement se charge, à Wallis comme à Futuna, du traitement insecticide des containers à leur arrivée sur le Territoire, des campagnes de démoustication en cas de dengue, ainsi que des campagnes de dératisation. A ce titre, le service territorial de l'environnement est responsable de 1% des utilisations d'insecticides et de 31% de l'usage de raticides à Wallis, et de 13 % des utilisations d'insecticides et de 89% de l'usage des produits raticides à Futuna (notamment en raison des campagnes de dératisation mensuelles d'Alofi).

S'il convient de les utiliser avec parcimonie, ce qui est le cas sur le Territoire, ces produits restent utiles et nécessaires pour lutter contre les pestes animales et préserver la santé des populations, dans l'attente du développement de produits alternatifs plus respectueux de l'environnement.

De même, malgré la faible utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture locale, les producteurs professionnels sont de plus en plus en demande d'amendements naturels pour leurs parcelles et c'est tout à leur honneur.

Le développement et la commercialisation d'un compost de qualité sur le territoire serait un moyen de répondre à cette demande, tout en respectant les exigences du cahier des charges de l'Agriculture Biologique répondant

aux normes internationales. C'est ce sur quoi nous devons et nous allons travailler prochainement.

4) *Zéro exclusion en construisant des sociétés inclusives, luttant contre toute forme d'exclusion ;*

La République est « Une et indivisible », mais elle est avant tout une mosaïque de territoires divers, tant en métropole qu'en Outre-mer. Le ciment de cette mosaïque, ce sont à la fois nos valeurs fondamentales communes de liberté, d'égalité et de fraternité, mais également la reconnaissance et le respect de l'identité, des spécificités individuelles et collectives. Chacun a sa place dans la « Maison France » et particulièrement Wallis et Futuna et ses habitants.

La République c'est, tout d'abord, la liberté d'avoir un avenir. Ainsi, sur le plan de la formation, des avancées sont à noter, comme je l'ai indiqué, sur plusieurs dossiers majeurs.

Concernant celui de l'enseignement dans le premier degré, la nouvelle convention de concession de l'enseignement du premier degré à la DEC est, comme vous le savez, en cours de finalisation. Je rappelle qu'un certain nombre d'avancées a pu être obtenu par les enseignants du premier degré à la suite du conflit social du mois de septembre.

Par ailleurs, il faut rappeler qu'une convention cadre de coopération pour le recrutement et la formation initiale des enseignants du premier degré a été signée en 2019 entre le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et le Territoire, afin de permettre un soutien financier aux futurs instituteurs d'origine wallisienne et futunienne durant leur deux premières années de formation à l'IFM de Nouméa, étant donné que la formation n'est désormais rémunérée par l'État qu'à partir de la troisième année.

Concernant l'enseignement dans le secondaire, un projet de nouveau lycée est actuellement en cours de réflexion, afin de permettre aux lycéens de travailler, et pour certains d'être hébergés, dans des conditions optimales. Et pourquoi pas envisager également la création d'un lycée international francophone à Wallis et Futuna ? Cette vocation internationale pourra être mentionnée à l'occasion de la venue de la mission d'inspection que j'évoquerai plus loin.

Concernant l'orientation post-bac, de nouvelles mesures financières incitatives ont été adoptées récemment pour encourager davantage de jeunes wallisiens et futuniens à partir en Métropole ou en Nouvelle-Calédonie pour poursuivre des études supérieures et surtout les réussir.

Comme je le rappelais précédemment, au niveau national un Plan d'investissement dans les compétences (PIC) a été mis en place. Au niveau local, une enveloppe PIC pour Wallis et Futuna a été attribuée en vue de l'établissement d'un diagnostic, pour objectiver le besoin et l'adapter à la demande.

Je me félicite à nouveau que nous disposions désormais du cadre juridique adéquat permettant de développer la pratique de l'apprentissage sur le Territoire. Il me semble également pertinent qu'outre le lien naturel avec la CCIMA dans ce domaine, un travail avec d'autres institutions puissent également être conduit . Je pense par exemple, aux liens tissés récemment avec les Compagnons du devoir.

5) Zéro vulnérabilité en créant des territoires résilients face au changement climatique et aux risques naturels.

Comme je l'indiquais tout à l'heure, les services concernés de l'Administration supérieure travaillent , d'ores et déjà, à améliorer la capacité du Territoire à :

- protéger les populations en cas de crise (définition de centres d'accueil et de regroupement, chemins de repli tsunami correctement entretenus par les villages, multiplication des moyens d'alerte en cas de crise et entretien des sirènes d'alerte tsunami, stockage de matériels de première nécessité) ;
- mettre en place un dispositif efficient de gestion post-crise (anticipation des besoins premiers après la crise en lien avec la Zone de défense de Nouvelle-Calédonie, tels que eau, nourriture, électricité, moyens de communication, et anticipation du déploiement des renforts et missions d'évaluation des dégâts) ;
- être résilient (nécessité d'éloigner et de déplacer toutes les implantations stratégiques situées en bord de mer et en priorité celles des services publics, inciter les populations vivant au bord de l'eau à s'installer davantage dans les hauteurs, partenariats internationaux avec certains pays du Pacifique via l'EMIZ, etc.). Futuna a donné l'exemple en 2019 avec l'implantation du futur centre de secours et l'aménagement d'une salle de gestion de crise sur les hauteurs de l'île.

Bien entendu, rien de tout cela ne pourra se faire sans le soutien de la chefferie, des élus et bien entendu de la population dans son ensemble. Je ne doute pas que ces politiques publiques d'ores et déjà bien engagées suivant le cadre donné par la Trajectoire 5.0, seront très bénéfiques pour Wallis et Futuna.

Enfin, il faut être attentif à ce que le Premier ministre appelle les « OVQ » (Objets de la Vie Quotidienne), c'est-à-dire la prise en compte des besoins de la population, au plus près du terrain. C'était le sens de mes visites de villages, tant à Wallis qu'à Futuna, en compagnie des rois coutumiers, des élus et des chefs de services.

Ces visites nous ont permis d'identifier des problématiques et de réfléchir ensemble à la construction du Territoire de demain. Plusieurs projets ont, à ce titre, été érigés comme des priorités stratégiques pour 2020, comme notamment :

- l'entretien des routes de villages, régulièrement mises à mal par les intempéries ;
- la poursuite des travaux d'enrochement côtier ;
- la résorption de l'habitat insalubre. L'accent sera mis sur la participation active des circonscriptions à la sélection des dossiers éligibles à ce dispositif, et au suivi des procédures administratives de décision d'attribution des aides.

Outre ces projets majeurs identifiés et qui vont bénéficier de financements en 2020, trois autres dossiers cruciaux et très coûteux doivent être gardés à l'esprit :

- la restructuration du lycée d'État, on l'a dit, dont l'état général est unanimement considéré comme inacceptable, estimée à environ 17 millions d'euros, somme très conséquente s'il en est. Mais au delà du lycée, se pose évidemment la question du diagnostic batimentaire de l'ensemble des collèges et écoles du territoire. Une mission d'inspection dédiée à ces problématiques, diligentée conjointement par les ministères des Outre-mer et de l'Education nationale, pourrait se déplacer prochainement à Wallis et Futuna, afin d'analyser de façon détaillée la nature et le montant des investissements à mobiliser.
- la modernisation de l'Agence de santé, à hauteur de 8,5 millions d'euros environ (achat d'ambulances, équipements biomédicaux et mobiliers, création d'un pôle de santé publique et d'un dispensaire de prévention à

l'hôpital de Sia, travaux de sécurité incendie et sécurité électrique, sécurisation de locaux, etc...);

- la réfection de la route des Pyramides à Futuna, détruite en 2010 par le cyclone TOMAS et qui empêche encore, 10 ans après, de faire le tour de l'île. Les coûts sont estimés à 2,7 millions d'euros ;

Soyez assurés que je ferai tout mon possible pour rechercher les financements nécessaires à leur réalisation.

Si l'année 2019 a été intense et passionnante, l'année 2020 s'annonce encore plus dense et encore plus enrichissante. Réactivité, souplesse, adaptabilité et sérénité. Telles sont les qualités qui nous seront encore cette année nécessaires pour relever ces défis.

M. le Secrétaire général se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous en cette nouvelle année tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussites professionnelles pour vous et vos proches, tout en ayant une pensée émue pour toutes les personnes disparues au service de notre pays ainsi qu'à leurs familles.

Soyez assurés que je continuerai à travailler sans relâche pour rassembler les énergies positives et défendre les valeurs de la République, qui sont des valeurs d'humanisme et de progrès.

Une pensée particulière pour les secrétaires et le personnel de résidence : vous faites partie des rouages essentiels et je vous remercie de poursuivre votre travail au profit de tous, avec la même implication qu'en 2019.

Très bonne année à tous !